

Edito



Pierre-Yves Felley
Directeur de la Chambre valaisanne d'agriculture

SDA, surfaces dérochées à l'agriculture?

Depuis environ vingt-cinq ans, la Suisse cherche à protéger ses surfaces d'assolement (SDA). Elles englobent les meilleures terres cultivables et sont garanties par des mesures d'aménagement du territoire. En 1992, le Conseil fédéral a fixé à 438560 hectares la surface SDA minimale et la répartition de celle-ci entre les cantons. Les cantons et la Confédération collaborent afin d'éviter les constructions sur les SDA et d'assurer à long terme l'approvisionnement du pays. Telle est la vision donnée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) dans une publication datant de 1995.

Invitée à s'exprimer lors d'un récent séminaire consacré à l'avenir des SDA, Pro Natura a émis un avis pour le moins déconcertant: les SDA doivent évoluer, car aujourd'hui elles seraient trop orientées sur la production agricole. Si l'organisation écologiste partage la volonté des milieux agricoles de compenser les pertes quantitatives et qualitatives de SDA dues à la construction, elle estime que la production agricole doit y être réduite. Elle conclut en affirmant qu'une forte proportion de surfaces de compensation écologique sur les SDA doit devenir une obligation.

Pour le monde paysan, les SDA représentent le cœur de son outil de production. La législation abonde dans ce sens puisque l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire précise que les SDA sont délimitées en fonction des conditions climatiques, des caractéristiques du sol ainsi que de la configuration du terrain. Si le politique devait céder aux sirènes des nostalgiques du jardin d'Eden dans le cadre de la révision amorcée du Plan sectoriel des SDA, ces dernières deviendraient alors des Surfaces Dérochées à l'Agriculture. Par respect envers ceux qui manquent de nourriture sur cette terre, cette conception ne saurait être acceptable.

Brèves

Fiscalité: une décision injuste qui doit être annulée

Dans sa séance du 12 mai, le comité de Prométerre a entre autres traité des sujets d'actualité suivants.

Fiscalité immobilière: un important travail est mené pour expliquer au public, via les médias, que le retour à la pratique fiscale antérieure à l'arrêt du Tribunal fédéral de 2011 n'a rien d'une exonération fiscale ou d'une fleur faite aux agriculteurs, mais uniquement l'annulation d'une décision injuste qui taxe les agriculteurs de façon démesurée par rapport aux autres citoyens.

Projet Sentinelles: Prométerre soutient et prend part au projet Sentinelles initié par le Service de l'agriculture et de la viticulture dans le but de détecter de manière précoce les risques de suicide chez les agriculteurs.

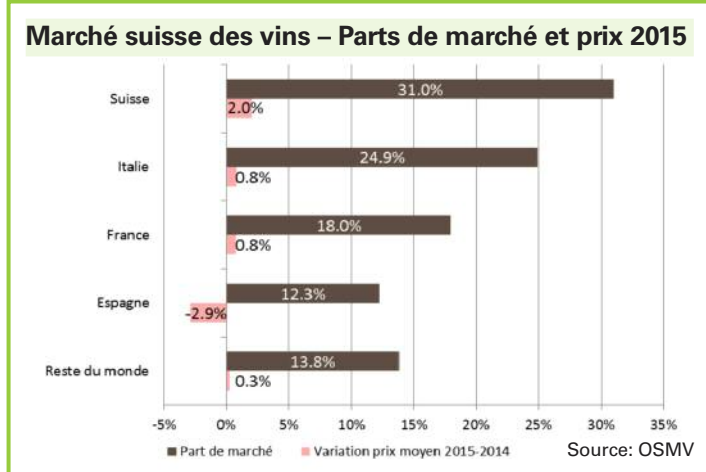
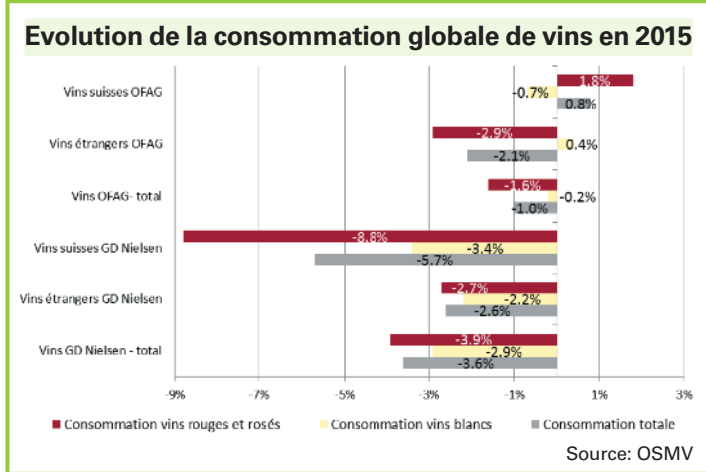
Révision du Code civil (droit des successions): cet avant-projet vise principalement à diminuer la réserve pour les proches parents. Le comité de Prométerre ne le juge pas opportun. SP

Dépôt de la pétition contre l'huile de palme malaisienne

Une délégation malaisienne ainsi que des organisations d'agriculteurs, de protection des consommateurs, de développement, de l'environnement et des droits de l'homme ont remis jeudi 19 mai au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) une pétition qui demande l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange prévu avec la Malaisie. Quelque 20000 personnes ont signé la pétition. En outre, la Malaisie devra ratifier les conventions de l'ONU relatives aux droits de l'homme et aux normes fondamentales du travail avant la fin des négociations, comme demandé par le Parlement suisse en 2012 déjà. Auparavant, la délégation malaisienne a visité l'exploitation bio de la famille Glauser à Châtonnaye. Un article plus détaillé sur cet événement paraîtra dans notre prochaine édition du 27 mai 2016. SP-RA

VITIVINICULTURE

Ventes de vins en baisse



Alain-Xavier Wurst

A contre-courant de ce que l'on observe à l'échelle nationale, le rapport annuel de l'OSMV pointe un recul significatif des ventes de vins suisses dans les grandes enseignes.

Quelques semaines après la parution du rapport de l'OFAG sur l'année viticole 2015, c'est au tour de l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) de publier ce vendredi son rapport annuel sur les ventes de vins AOC et de pays en grande distribution. Celle-ci représente entre 35 et 40% du volume total des bouteilles vendues en Suisse. La principale révélation qu'offre la comparaison des deux études concerne la consommation de vins suisses. Sur ce point, l'évolution du marché de la grande distribution ne suit pas celle du marché intérieur helvétique: alors que l'OFAG enregistre pour 2015 une augmentation de 0,8% de la consommation de vins suisses par rapport à 2014, l'OSMV signale sur cette période une baisse de 5,7% des ventes de vins suisses en grandes surfaces.

Cette différence est, entre autres, «à mettre en relation avec les stocks disponibles, qui ont reculé en moyenne de 3% l'année dernière», dit Philippe Delaquis, directeur de l'OSMV. Ce sont surtout les ventes des vins rouges suisses

qui ont marqué le pas (-8,8%) en 2015, alors même que l'OFAG enregistrait au niveau national une augmentation de leur consommation de 1,8% (voir le tableau ci-dessus). «Pour la dôle rouge par exemple, comme pour le pinot noir du Valais, deuxième vin rouge le plus vendu en grande distribution, la différence de stock entre 2014 et 2015 est de -7%. Face à cette diminution, un certain nombre de producteurs ont renoncé ou dû renoncer aux grandes surfaces et se sont tournés vers d'autres circuits, à commencer par la vente directe», explique Philippe Delaquis.

La mercoriale mise en place par l'OSMV depuis le 1^{er} avril 2016, à laquelle producteurs, encaveurs, négociants et courtiers de vins suisses peuvent participer, devrait permettre dès 2107 de définir avec précision les parts de marché de la vente directe ainsi que celles des grossistes et du secteur HORECA.

Les vins étrangers sont aussi touchés

Autre information qui ressort de l'étude, la baisse de consommation touche également les vins étrangers. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que la grande distribution répercute la faiblesse de l'euro, il n'en fut rien, puisque le prix moyen par litre des vins étrangers est resté stable à 9,19 fr., tandis que celui des vins suisses a augmenté de 21 centimes à 10,65 fr. «Il est manifeste que le franc fort a joué un rôle dans

la baisse des ventes de vins étrangers en grande distribution. Le consommateur suisse a eu tendance à substituer le beaujolais qu'il achetait à Genève par un beaujolais directement acheté en France», dit Philippe Delaquis. Ce phénomène bien connu du tourisme d'achat semble se concentrer surtout dans les cantons du Tessin et de Genève. «Je resterais donc prudent par rapport aux conclusions de l'OFAG, qui indique que la consommation en 2015 de vins étrangers a reculé par rapport à 2014. Même si nous ne sommes pas encore en mesure de le quantifier, le tourisme d'achat représente une donnée à ne pas négliger. Si l'on ajoutait sa part dans la consommation nationale, on arriverait vraisemblablement à un autre résultat. Nous espérons évaluer l'année prochaine le volume qu'il représente», dit Philippe Delaquis.

Comme par le passé, les vins valaisans et vaudois accaparent le marché. Ainsi, une bouteille de blanc AOC vendue sur trois en grandes surfaces en 2015 était un fendant ou un vin de La Côte. D'une manière générale, le vin blanc suisse demeure le vin le plus acheté dans les grandes enseignes (52,4% en 2015 contre 51% en 2014). Avec 18,3% des ventes de vins AOC, soit +1,5% par rapport à 2014, le rosé a profité d'une météo estivale pour consolider sa présence dans les rayons.

Dernier point fort à relever, et c'est une bonne nouvelle, la pyramide des prix démontre

que les vins suisses sont bien positionnés par rapport aux vins étrangers. «On dit toujours que les vins suisses ne représentent que 31% des parts de marché, mais ils sont globalement vendus sur des segments de prix plus élevés que les vins étrangers», relève Philippe Delaquis. Si seulement 15% des vins rouges vendus en grandes surfaces sont suisses, ils se situent cependant dans une gamme de prix allant de 12 à 18 francs par litre, alors que les vins rouges étrangers occupent plutôt le segment de 5 à 10 francs. Pour les blancs, 53% des vins étrangers sont vendus à un prix inférieur à 8 francs par litre contre 35% des vins suisses. Il est fort probable que la mercoriale en cours, portant sur les autres circuits de distribution et concernant de ce fait un autre type de consommateur, généralement plus axé sur la qualité, montrerait pour les vins suisses des résultats encore plus marqués, avec un déplacement des prix moyens vers le haut.

On notera pour finir que l'Italie couvre 36,1% des parts de marché des vins étrangers (voir le tableau ci-dessus) et reste ainsi le fournisseur de vins le plus populaire en Suisse, notamment pour les rouges.

INFOS UTILES

Pour s'inscrire à la mercoriale: <http://mercuriale.osmv.ch>
Rapport complet disponible sur <http://www.osmv.ch>

